

**MINISTERE DES MINES** 

Lo Ministro

# ARRETE MINISTERIEL No......../CAB.MIN/MINES/01/2018 DU .........../ PORTANT REFUS D'OCTROI DU PERMIS DE RECHERCHES N°13953 A LA SOCIETE CONGO CONSTRUCTION INVESTMENTS SARL

#### LE MINISTRE,

Vu la Constitution, spécialement ses articles 93, 202 point 36 littera f et 203 point 16;

Vu la Loi n°007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code Minier, spécialement ses articles 10, 12, 45, 48 alinéa 1er, 56 et 57;

Vu le Décret n°038/2003 du 26 mars 2003 portant Règlement Minier, notamment ses articles 96 à 102 et 104 à 107 alinéa 1er;

Vu l'Ordonnance n° 15/024 du 10 juillet 2017 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités pratiques de collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement ainsi qu'entre les membres du Gouvernement;

Vu l'ordonnance n° 15/025 du 10 juillet 2017 fixant les attributions des Ministères;

Vu l'Ordonnance n° 17/005 du 08 mai 2017 portant nomination des Vice-Premiers Ministres, des Ministres d'Etat, des Ministres, des Ministres Délégués et des Vice-Ministres;

Considérant la demande de **Permis de Recherchés** n°**KIN/20170421/130600** introduite par la société **CONGO CONSTRUCTION INVESTMENTS SARL** en date du **21/04/2017**, et les pièces requises y jointes ;



Considérant que

## L'objet social de la société n'est pas conforme à l'article 23 du Code Minier.

Sur avis défavorable du Cadastre Minier;

#### ARRETE:

#### Article 1er:

Il est refusé à La société CONGO CONSTRUCTION INVESTMENTS SARL, ayant son siège social sis avenue Kapenda n°777, Lubumbashi, Haut-Katanga, le Permis de Recherches sollicité.

### Article 2:

La société **CONGO CONSTRUCTION INVESTMENTS SARL** a le droit d'exercer un recours conformément aux articles 57 alinéa 2, 313 et 314 du Code Minier.

#### Article 3:

Le Secrétaire Général aux Mines et le Directeur Général du Cadastre Minier, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent Arrêté qui entre en vigueur à la date de sa signature.

: 1

Fait à Kinshasa, le

Martin KABWE

**AMPLIATIONS:** 

- Cabinet du Président de la République
- Cabinet du Ministre des Mines
- Secrétariat Général des Mines
- Cadastre Minier
- CTCPM
- SAESSCAM
- Direction des Mines
- Direction de Géologie
- Direction des Investigations
- Direction chargée de la Protec. de l'Environ.
- Div. Prov. /des Mines & Géologie du ressort
- CONGO CONSTRUCTION INVESTMENTS SARL

ď.